



DEBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2016

Présentation
Conseil municipal
4 février 2016

Ville de
Concarneau



LES ÉLÉMENTS DU DÉBAT

- I. Le contexte économique et financier
- II. La situation financière de la ville
- III. La prospective financière
- IV. Les orientations 2016
- V. Les budgets annexes

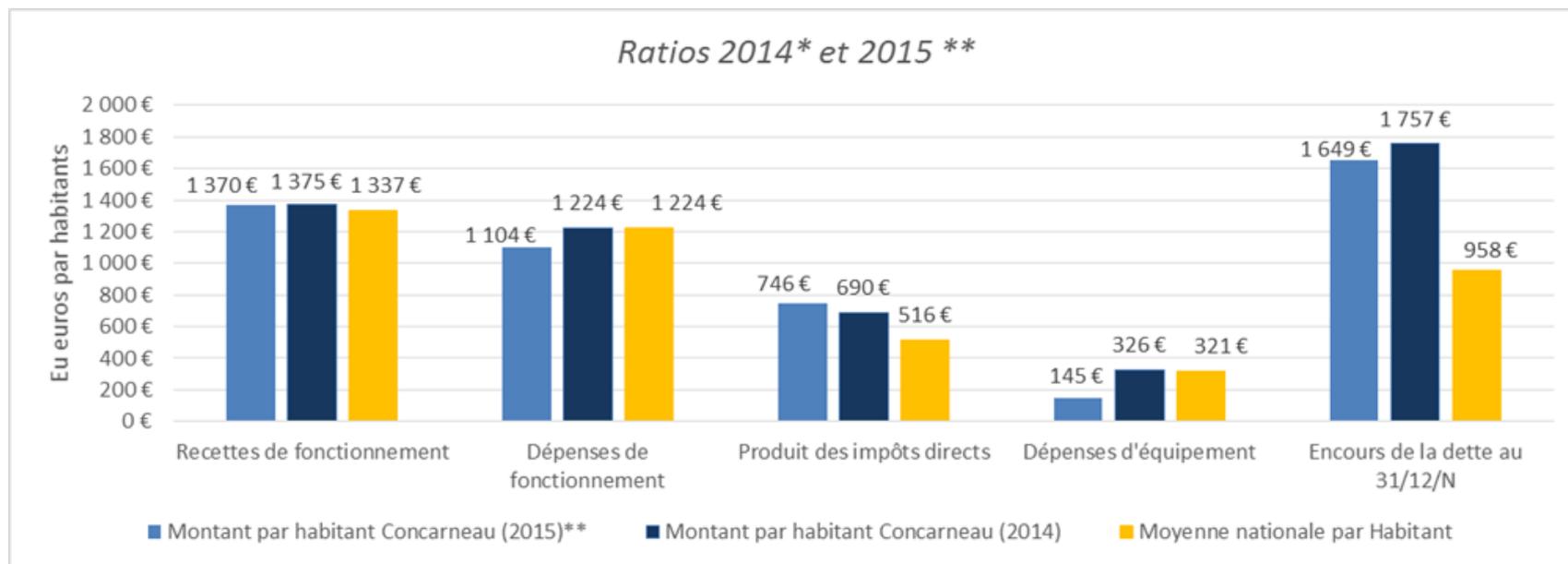
I. Les variables de l'équilibre budgétaire

❖ Le contexte économique et financier

- ✓ La loi de Finance (LF) 2016 est bâtie avec une prévision de croissance à +1,5 % de l'économie française en 2016. La prévision de croissance de 2015 a été maintenue à +1 %. L'inflation est de +1 % pour 2016 contre +0,1 % pour décembre 2015.
- ✓ L'exécutif table sur un endettement de 96,5 % du PIB contre 98 % en 2015.
- ✓ Les taux devraient remonter légèrement en raison d'une progression du taux directeur de la FED (+0,25 %).
- ✓ La diminution des dotations de l'État versée aux collectivités territoriales, déjà imposée aux collectivités en 2014 (1,5Md€) et prolongée jusqu'en 2017 pour atteindre 12,5 Md€ par rapport à 2013.
- ✓ La poursuite de la **Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)** qui sera dotée de 1 milliard et versée au profit des communes, EPCI et Départements.

II. La situation financière de la ville

❖ Les principaux ratios de 2014 et 2015*



- ✓ En 2014 des recettes de fonctionnement supérieures à la moyenne de sa strate à savoir 1375 €/hab contre 1337 €/hab. Cette différence résulte principalement du produit issu de la fiscalité directe ;
- ✓ Les dépenses de fonctionnement par habitant correspondent en 2014 à la moyenne de la strate 1224 €/hab ;
- Un niveau de dépense d'équipement 2014 supérieur de 5 €/hab à la moyenne de la strate, avec 326 €/hab contre 321 €/hab pour la strate.
- L'encours de dette par habitant, est de 1757 €/hab contre 958 €/hab pour la moyenne de la strate (écart de +799 €/hab en 2014).

II. La situation financière de la ville

❖ La fiscalité

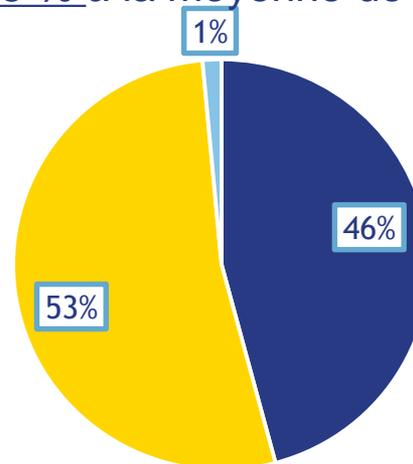
Fiscalité ménage 2014	Taux Communal	Taux moyen de la strate 10 000 à 20 000 hab	Valeur locative moyenne		Réductions de bases accordées sur délibérations (€/Hab)	
			Concarneau	CCA	Concarneau	Moyenne de la strate
Taxe d'Habitation	18,25%	15,87%	3 668 €	3 554 €	240 €	132 €
Taxe Foncier Bâti	23,99%	22,65%			1 €	
Taxe Foncier Non Bâti	68,48%	59,95%				

Fiscalité ménage 2015	Taux Communal
Taxe d'Habitation	19,16%
Taxe Foncier Bâti	25,19%
Taxe Foncier Non Bâti	71,90%

- ✓ Une valeur locative moyenne proche de la moyenne de CCA,
- ✓ Progression des taux de fiscalité en 2015 de +5 %, un maintien pour 2016 ;
- ✓ Réduction des bases de TH supérieures de 55 % à la moyenne de la strate ;

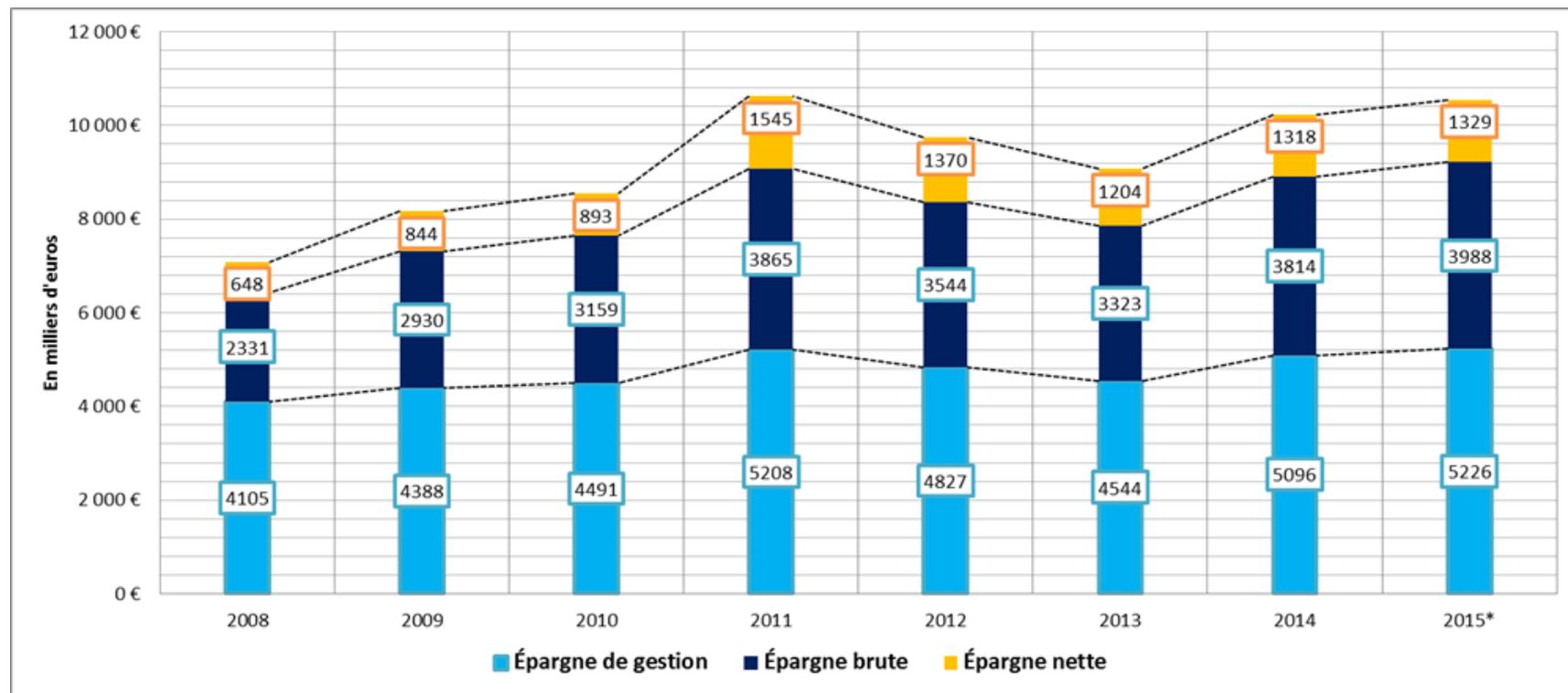
Répartition du produit fiscal

- Taxe habitation
- Foncier bâti
- Foncier non bâti



II. La situation financière de la ville

❖ Évolution de l'Épargne depuis 2008



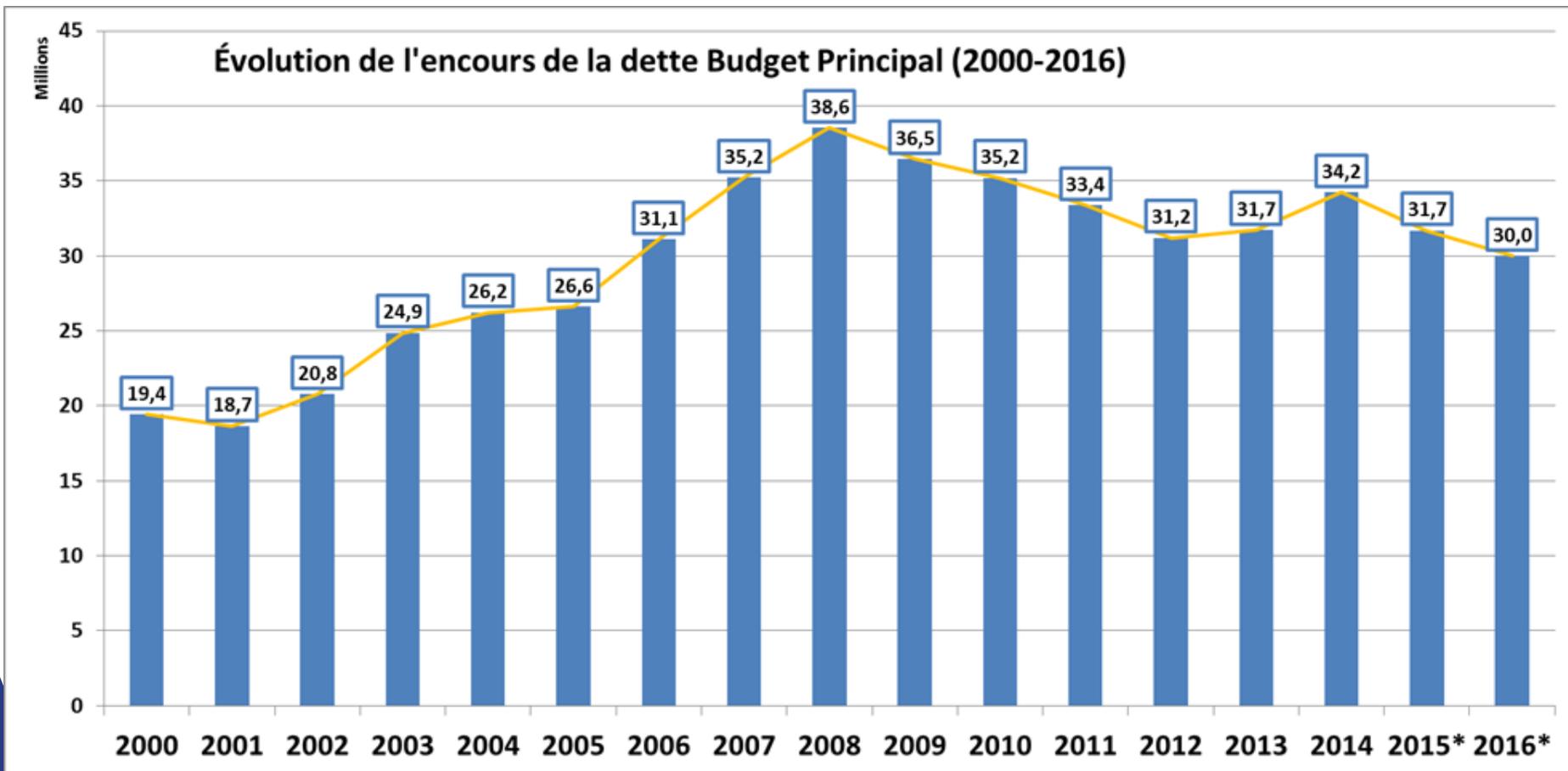
✓ L'épargne nette passe de 648 K€ en 2008 à 1,3 M€ en 2014, stabilisée en 2015* ;

✓ La stabilisation en 2015* s'explique notamment par :

- ❑ Une politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- ❑ Une augmentation des taux de fiscalité en 2015, permettant de compenser la baisse des dotations de l'État ;
- ❑ Un encours de dette stabilisé ;

II. La situation financière de la ville

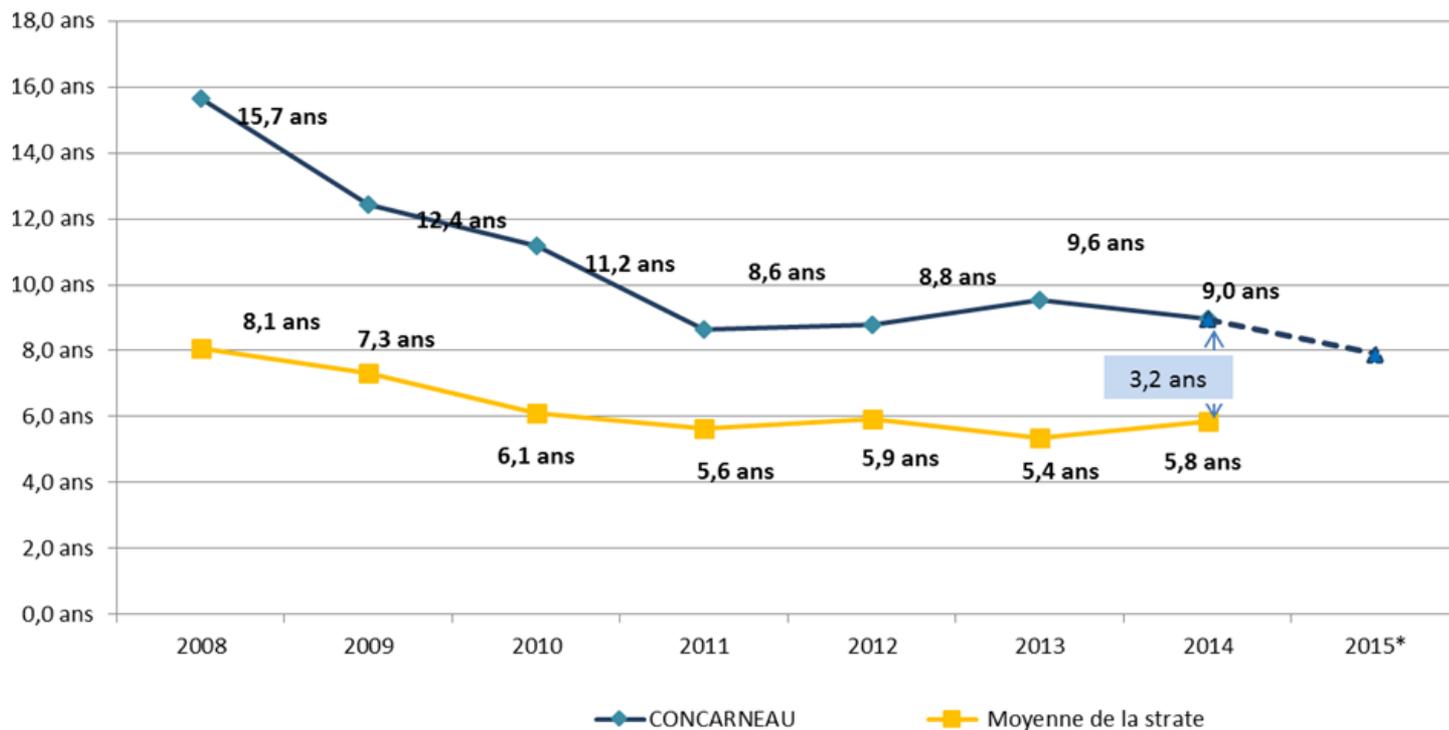
❖ Le niveau d'endettement



- ✓ Le capital restant dû fin 2016 devrait être de 30 M€, soit un niveau de dettes proche des années 2005/2006.

II. La situation financière de la ville

❖ La capacité de désendettement



- ✓ En 2008 la ville enregistrait une capacité de désendettement (CDD) de 15,7 années contre 8,1 années pour la moyenne de la strate, soit une différence de 7,6 années.
- ✓ En 2014, cet écart à la moyenne est réduit à 3,2 années. La ville enregistre une CDD de 9,0 années contre 5,8 années en moyenne.
- ✓ Cette tendance baissière devrait se poursuivre en 2015 et en 2016.

III. La prospective financière

❖ Les objectifs de la prospective 2014-2020

- ✓ Limiter le recours à l'emprunt afin de retrouver des marges de manœuvre en investissement ;
 - ❑ Afin de retrouver des capacités financières en termes de dépenses d'équipement, la Mairie doit limiter son recours à l'emprunt et ses dépenses de fonctionnement. Pour chaque budget, il ne faudra pas emprunter plus que ce que l'on rembourse.

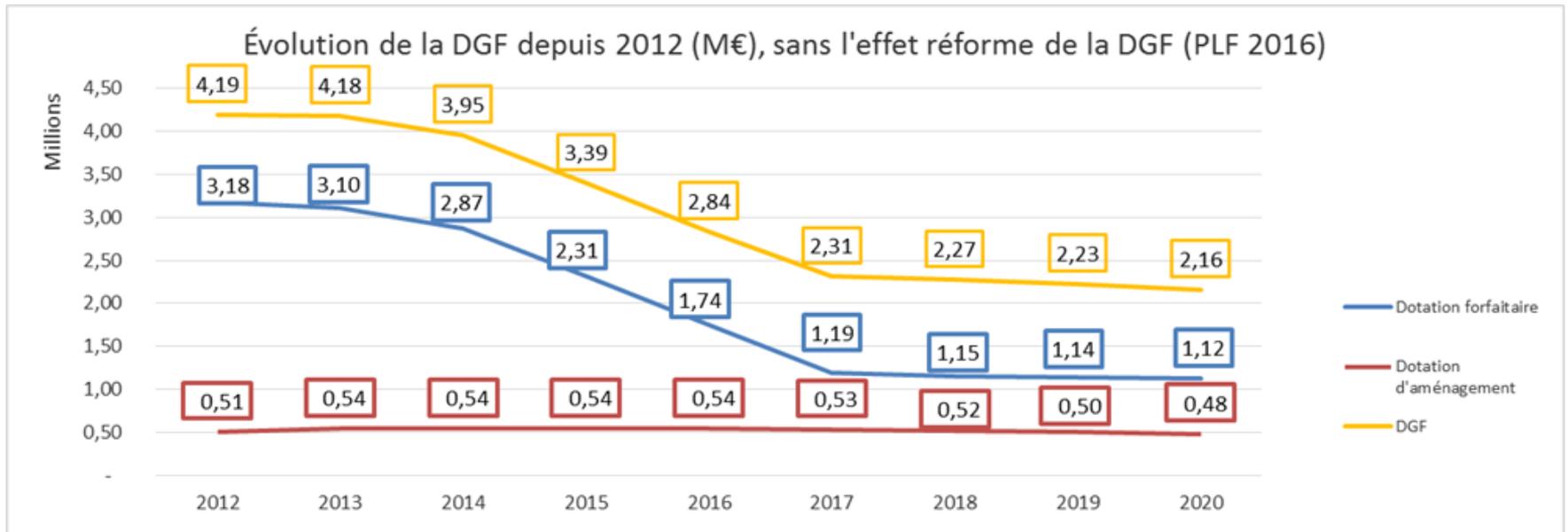
- ✓ Le produit fiscal devrait évoluer au minimum en fonction de la variation physique et nominale des bases d'imposition. Les taux pourraient évoluer en fonction des dispositions prises par l'État ;

- ✓ La capacité de désendettement (CDD) devrait se stabiliser autour de 11 ans à l'issue de la période ;
 - ❑ La CDD, c'est à dire l'encours de la dette rapporté à l'épargne brute de l'exercice, est proche des 9 années en 2015. Cette variable devrait avoisiner les 11 années en fin de mandat.

- ✓ Optimiser les moyens et mettre en communs les outils ;
 - ❑ L'inventaire du patrimoine communal, la mise en place d'un contrôle de gestion, la contribution à la mise en place d'un pacte financier et fiscal avec CCA, la mise en commun des outils et des services avec l'EPCI afin de limiter les coûts.

III. La prospective financière

- ❖ Focus sur la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) décidée par l'Etat



- ✓ La dotation globale de fonctionnement devrait diminuer d'environ 550 K€ par rapport à son niveau de 2015, soit -16,5 %. Cette baisse représente -2 % des recettes réelles de fonctionnement ;
 - ❑ La composante forfaitaire de la DGF passerait de 3,29 M€ en 2011 à 1,19 M€ en 2017 ; soit une perte de 2,1 M€.

III. La prospective financière

❖ Les hypothèses retenues en matière d'investissement 2016

I. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2015	2016
Budget Principal		
ENVELOPPES RECURRENTES	1 784 028	1 741 157
Acquisition de matériel	264 780	238 287
Véhicules	25 000	-
Contrat de maintenance chaufferie	91 950	102 000
Voirie + aménagement Accessibilité	527 000	138 000
Éclairage public	95 000	95 000
Eaux pluviales	124 000	360 000
Espaces verts	180 000	142 200
Bâtiments + fluides	218 000	395 000
Autre	258 298	270 670
PROJETS LIÉS AU MANDAT		
<i>Participations versées à des tiers</i>		
Participation à la rénovation de Kerandon	400 000	500 000
Participation à la rénovation du Port (Aire de réparation navale)	300 000	500 000
Participation versée au Conseil Général pour la deuxième tranche voie verte (20 %)	150 000	150 000
<i>Dépenses d'équipement</i>		
Rénovation tour du Maure	200 000	200 000
Rénovation du Quai de la porte au vin	175 000	-
Aménagement de la maison des associations	40 000	120 000
Aménagement traverse Croissant Bouillet	670 000	435 000
Autres	275 000	7 500
TOTAL DÉPENSES BRUT D'INVESTISSEMENT	3 994 028	3 653 657

II. FINANCEMENT ATTENDU	BP 2015	2016
Budget Principal		
Rénovation tour du Maure (subvention versée par la DRAC)*	95 000	95 000
Rénovation du Quai de la porte au vin (subvention versée par la Région et le Département)	85 000	120 472
Aménagement traverse Croissant Bouillet (participations de Trégunc et Melgven)	469 000	470 103
Subvention pour travaux de voirie (participations du Département)	80 000	100 000
Subvention pour les travaux du pôle nautique (participations du CNDS)	200 000	
Aménagement des Feux tricolores sortie du SDIS (participations du Département)		53 616
Fonds de concours (CCA)	229 578	342 214
Autres	59 330	
TOTAL SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 217 908	1 181 405
<i>*Non-compris les subventions sollicitées auprès de la Région (46,5 K€) et du Département (50 K€)</i>		
III. TOTAL DÉPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT	2 776 120	2 472 252

IV. Les orientations budgétaires 2016

❖ Les dépenses de fonctionnement

- ✓ Les charges à caractère général (chap 011) devraient diminuer de -2 % (sans tenir compte de la Transat Concarneau Saint Barth) :
 - ❑ L'objectif a été donné de diminuer de -10 % toutes les dépenses pouvant faire l'objet d'un arbitrage.
 - ❑ Les principales augmentations portent sur les charges incompressibles qui devraient évoluer environ de +3,5 %, tels que les assurances, les fluides, les taxes.

- ✓ Les dépenses de personnel (chap 012) :
 - ❑ L'objectif est de contenir la masse salariale en optimisant le fonctionnement des services par une politique volontariste de réorganisation et de renforcement de la professionnalisation des agents et de la valorisation de ceux-ci ;
 - ❑ La prévision budgétaire d'évolution de la masse salariale s'établit à 13 221 K€ pour la Ville soit une diminution de -2,70 % d'évolution par rapport au BP ville 2015. A périmètre constant, sans tenir compte des transferts, les charges salariales devraient évoluer de +1,8 % par rapport au réalisé 2015, soit + 270 K€.



IV. Les orientations budgétaires 2016

❖ Les dépenses de fonctionnement

- ✓ les participations et subventions (chap 65) : augmentation de +1,7 % :
 - ❑ La participation versée au SDIS, contingent incendie : 8,5 K€ (+0,9%) ;
 - ❑ La participation versée au Syndicat mixte centre de secours (construction) : 150 K€ (+91 %) ;
 - ❑ La participation versée à l'OTSI (office du tourisme) : 161 K€ (+1%) ;
 - ❑ La participation du budget principal aux budgets annexes (BAC, CAC et Cuisine Centrale ;
 - ❑ Participation de la Ville au budget du CCAS : 352 K€ ;
 - ❑ Subventions versées aux associations en diminution de -7 % (y compris les associations conventionnées) ;

- ✓ Les frais de la dette devraient atteindre 1,170 M€ en 2016 contre 1,126 M€ en 2015, soit une diminution de -4 % par rapport au réalisé 2015.

- ✓ Les subventions exceptionnelles versées aux associations sont estimées à 70 K€.

IV. Les orientations budgétaires 2016

❖ Les recettes de fonctionnement

- ✓ Une évolution des tarifs municipaux indexée sur l'inflation ;
- ✓ Pas de cession de biens inscrite au budget ;
- ✓ Les droits de mutation liés à l'évolution des transactions immobilières dont le montant prévisionnel de 700 K€ est augmenté de +50 K€ sur 2016.
- ✓ La taxe locale sur la publicité extérieure dont le montant sera maintenu pour 150K€ ;
- ✓ La taxe sur l'électricité est proposée à 450 K€, soit 20 K€ de plus qu'en 2015 ;
- ✓ La taxe sur les déchets stockés, estimée à 80 K€ ;

- ✓ Le levier fiscal devrait être actionné afin de compenser les dispositions et mesures décidées par le gouvernement :

Taxe d'Habitation	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Estim 2016
Evolution physique	2,6%	0,8%	1,6%	1,4%	1,9%	2,4%	2,0%	-1,9%	0,0%
Revalorisation forfaitaire des bases fiscales	1,6%	2,5%	1,2%	2,0%	1,8%	1,8%	1,0%	0,9%	1,0%
GLOBAL	4,2%	3,3%	2,8%	3,4%	3,7%	4,2%	3,0%	-1,0%	1,0%

Taxe Foncière Bâties	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Estim 2016
Evolution physique	0,3%	1,3%	1,9%	0,8%	0,8%	1,4%	1,2%	1,3%	1,0%
Revalorisation forfaitaire des bases fiscales	1,6%	2,5%	1,2%	2,0%	1,8%	1,8%	1,0%	0,9%	1,0%
GLOBAL	1,9%	3,8%	3,1%	2,8%	2,6%	3,2%	2,2%	2,2%	2,0%

Taxe Foncière non Bâti	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Estim 2016
Evolution physique	-1,2%	-2,9%	-2,8%	0,4%	2,9%	1,5%	1,9%	-1,6%	0,0%
Revalorisation forfaitaire des bases fiscales	1,6%	2,5%	1,2%	2,0%	1,8%	1,8%	1,0%	0,9%	1,0%
GLOBAL	0,4%	-0,4%	-1,6%	2,4%	4,7%	3,3%	2,9%	-0,7%	1,0%

L'attribution de compensation versée par CCA est de 3 934 K€ contre 4 230 K€ au BP 2015, en lien avec les services transférés à CCA.

IV. Les orientations budgétaires 2016

❖ Les dépenses d'investissement

✓ **Les dépenses récurrentes** (entretien, rénovation, modernisation...) : 1,7 M€ dont :

- ❑ **Bâtiment** : L'aménagement du 1^{er} étage de la maison des associations, la modification des vestiaires et bancs de touches au stade de Keramperu, la réfection de la toiture de la salle du Porzou, l'accessibilité handicapé des bâtiments communaux et des écoles.
- ❑ **Voirie** : Le déplacement du transformateur de l'ancienne école du Lin, pour permettre la réalisation du projet OPAC, la réalisation de quelques investissements en matière d'éclairage public.
- ❑ **Espaces verts** : la mise en place d'un pare ballon et d'une clôture au stade de Keriolet, la poursuite de la mise en place d'une télégestion de l'arrosage d'eau, la requalification des entrées de ville et le réaménagement de l'espace Claudy.

✓ **Les dépenses brutes liées au mandat** : 3,6 M€ pour une dépense nette de 2,4 M€.

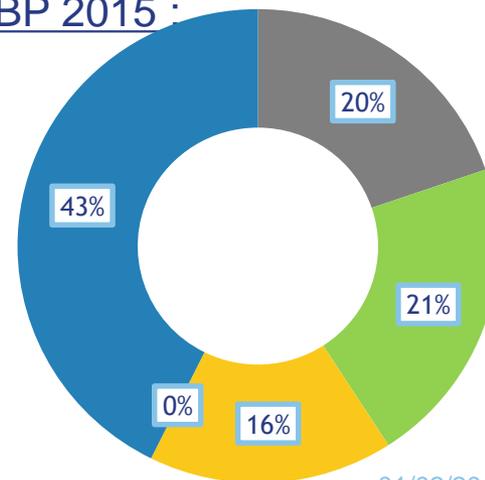


IV. Les orientations budgétaires 2016

❖ Les recettes d'investissement

- ✓ L'autofinancement estimé à 2,8 M€ contre 3 M€ au BP 2015 ;
- ✓ Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) d'un montant d'environ 925 K€ (en lien avec les investissements réalisés en 2014) contre 1,1 M€ au BP 2015 ;
- ✓ La taxe d'aménagement (estimation 250 K€) ;
- ✓ Le produit des amendes de police (estimation 200 K€) ;
- ✓ Le montant de l'emprunt d'équilibre budgété devrait s'élever à environ 1 M€ en 2016.
- ✓ Fonds de concours CCA (342 K€) contre 230 K€ au BP 2015 ;

- FCTVA et fonds divers
- Subventions + amendes de police + Fonds de concours
- Emprunt
- Produit des cessions
- Autofinancement



V. Les budgets annexes

❖ Budgets eau et assainissement

- ✓ En fonctionnement, les charges à caractère général devraient augmenter de +2,7 % pour le budget de l'eau et de +4,2 % pour le budget assainissement (respectivement + 15 K€ et 6 K€)
- ✓ Les tarifs de l'eau et de l'assainissement progresseront respectivement de +6 % et de + 5 % uniquement sur la part fixe, c'est-à-dire l'abonnement. La part variable restant stable ;
- ✓ Les effectifs du service seront stabilisés à leurs niveaux de 2015 pour les deux budgets.
- ✓ En investissement, pour :
 - **le budget de l'eau** ; la phase B (tranche conditionnelle) de travaux réalisés sur l'usine du Brunec. A noter également les travaux Avenue de la Gare pour 250 K€ et sur Rue et impasse D. Papin.
 - **Le budget assainissement** ; une enveloppe de 200 K€ pour réaliser des travaux sur le bassin tampon Saint-Jacques, ainsi que divers travaux Avenue de la gare, Rue et impasse D. Papin, place Général De Gaulle.

Une étude sera lancée sur le budget de l'eau concernant la modélisation du réseau et le lancement de la maîtrise d'œuvre pour le réservoir du poteau vert.

le budget 2016 respectera une capacité maximale de désendettement de 7 ans.

V. Les budgets annexes

❖ Budget du port de plaisance

- ✓ Pas d'augmentation des tarifs pour 2016. Les emplacements de Kersaux seront facturés suivant la longueur du bateau ;
- ✓ Les dépenses de personnel devraient augmenter de +4% du fait du remplacement d'un agent en arrêt (+10 K€) ;
- ✓ Le port enregistre une stabilisation des charges à caractère général (chap 011) ;
- ✓ Les dépenses d'investissement de ce budget devraient s'élever à 365 K€. Les principales dépenses seraient les suivantes :
 - Remplacement des pontons arrière port 180 K€ ;
 - Remplacement des chaînes sur pontons 30 K€ ;
 - Réfection du môle 90 K€ ;
 - Site internet..... 10 K€.



V. Les budgets annexes

❖ Budget du Bac du passage

- ✓ L'année 2016 supportera une année pleine concernant le fonctionnement du BAC électrique ;
- ✓ Les charges à caractère général (chap 011) sont estimées avec une hausse de +22 % soit +7 K€, résultant principalement de la progression de l'enveloppe formation des agents.
- ✓ Les dépenses de personnel devraient se stabiliser au niveau de 2015 ;
- ✓ Le produit issu de la tarification est estimé avec une progression de +7,6 % soit +13,6 K€ de plus qu'en 2015 dont +7,1 K€ liés à la refacturation des passagers détenteurs de la carte Coralie à CCA. Pas d'augmentation des tarifs en 2016.
- ✓ La section d'investissement n'enregistre pas de recettes.
- ✓ Les dépenses d'investissement comprennent : le remboursement de l'emprunt lié à l'achat du nouveau BAC, une enveloppe de 17 K€ en provision de réparation pour entretenir/réparer le bac du « Le Gouverneur » et 22 K€ pour la construction d'un local pour les passeurs.



V. Les budgets annexes

❖ Budget des Cuisines centrales

- ✓ Dans un contexte d'optimisation des moyens, de recherche d'une offre de restauration qualitative et de réflexion sur les marchés publics incluant des critères de développement durable, un budget de 15 000€ est consacré en 2016 à la réalisation d'un audit par un cabinet d'expertise externe.
- ✓ Les charges à caractère général sont estimées en progression de +1 %, malgré une baisse de la part alimentaire de -2 % ;
- ✓ En investissement, il est prévu l'achat d'une scelleuse pour 22 K€ et 16 K€ pour l'installation d'un groupe froid sur le toit de la cuisine centrale.

V. Les budgets annexes

❖ Budget du centre des arts et de la culture

- ✓ En section de fonctionnement, les crédits alloués évoluent légèrement par rapport à 2015 autant en dépenses qu'en recettes.
- ✓ En section d'investissement, les crédits alloués seront en grande partie destinés à la mise aux normes de la centrale incendie (25K€) et au ravalement de la façade nord (15K€).